

PROJET EDUCATIF

Stages Régionaux d'Escrime

Ligue d'Escrime Auvergne-Rhône-Alpes

3 stages sur le site de Voiron ou du CREPS de Vichy :

Les stages mis en place par la ligue d'escrime ont plusieurs objectifs communs :

- Détecter, perfectionner et entraîner les meilleurs escrimeurs Auvergne-Rhône-Alpins.
- Apprendre à travailler différemment avec un autre maître d'Armes.
- Apprendre à se connaître.

Pour chaque catégorie il existe également des objectifs spécifiques :

Moins de 13 ans : vacances d'hiver, 60 tireurs sur sélection aux 6 armes.

Ce stage constitue la première étape du suivi de nos meilleurs tireurs, il permet aux enfants d'apprendre à se connaître entre tireurs de clubs, d'armes et de ligues différents et d'apprendre pour la plupart la vie en collectivité.

- Ce stage dure deux jours et demi

Moins de 15 ans : vacances de printemps, 96 tireurs sur sélection aux 6 armes.

Ce stage finalise la préparation au critérium national minime et permet de constituer les équipes de ligue qui représenteront la région lors de la Fête Des Jeunes.

La priorité est mise sur la constitution des équipes lors des entraînements.

- Ce stage dure 3 jours et demi.

Moins de 18 ans : vacances de la Toussaint, 60 tireurs sur sélection aux 6 armes.

Ce stage a pour but de préparer les premiers circuits nationaux de la saison qui détermineront les sélections sur les épreuves internationales.

- Ce stage dure 2 jours et demi.

1/ Thème principal/discipline :

ESCRIME

2/ Objectifs pédagogiques visés :

- Permettre aux mineurs de vivre un temps de loisirs.
- Favoriser le développement de l'autonomie (prise de responsabilité, capacité d'initiative...).
- Favoriser la tolérance, l'honnêteté, la persévérance, le respect de soi et le respect de l'autre.

3/ Organisation de la vie collective :

L'hébergement, les repas et les entraînements se déroulent au sein de Tremplin Sport Formation de Voiron, ou du Centre Omnisports Pierre Coulon de Vichy.

Les stagiaires sont responsabilisés puisqu'ils gèrent eux-mêmes les différents horaires (réveil, repas...) suivant l'emploi du temps qui leur est remis en début de stage.

Les encadrants veillent au respect des règles de vie, et de la ponctualité de chacun.

4/ Organisation des activités hors sports :

Les stagiaires ont accès, dans l'enceinte de l'établissement, au chalet (lieu convivial avec jeux de sociétés, magazines...)

Ils ont également la possibilité de retourner dans leurs chambres pour se reposer, lors des temps libres, ou le soir.

5/ Association des jeunes aux décisions qui les concernent :

L'emploi du temps et les consignes à respecter sont délivrés en début de stage, et comporte entre autres des séances par arme.

6/ Répartition des temps respectifs d'activité et de repos :

Les activités ont lieu le matin, avec une coupure le midi, et reprennent l'après-midi, jusqu'à 18h30 environ (cf. emploi du temps prévisionnel).

7/ Comment sont informés les parents de ces activités ?

Les parents sont informés du projet pédagogique, prennent connaissance du règlement intérieur du stage, ainsi que du planning des activités proposées aux enfants par le biais d'un envoi par mail.

8/ Évaluation de la démarche :

Un temps d'échange avec les tireurs et les maîtres d'armes est proposé à la fin de chaque stage dans le but d'apporter des améliorations à l'organisation de nos stages.